

















CSG, blocage des pensions : ça suffit ! Manifestez le jeudi 14 juin 2018, signez la pétition CSG !

Depuis son installation à la présidence de la République, M. Macron méprise les retraités, les caricature comme des « riches » et des « nantis ». Il a gelé les pensions en 2018 et a augmenté la CSG de 25 %, ce qui diminue de plusieurs centaines d'euros par an le pouvoir d'achat d'un grand nombre de retraités depuis le 1 et janvier 2018.

A l'appel de nos neuf organisations de retraités, de plus en plus de personnes en retraite expriment leur colère en manifestant : 80 000 le 28 septembre, puis 200 000 le 15 mars dans plus de 160 villes. Cette colère vient de loin, de l'accumulation d'attaques menées par les gouvernements depuis le printemps 2014 : gel des pensions, création ou augmentation de taxes, suppression de dispositions fiscales spécifiques, etc.

L'énorme succès des manifestations a incité le premier ministre à effectuer un tout petit geste, à exonérer d'augmentation de la CSG quelques retraités... en 2019. Ce premier recul reste bien trop limité pour calmer les personnes retraitées en colère, c'est un encouragement à une mobilisation encore plus massive pour obtenir la suppression de l'augmentation de la CSG.

Les propos tenus le 12 et le 15 avril à la télévision par le Président de la République confirment qu'il ne veut toujours rien comprendre de la colère des retraités. Il nous dit qu'il ne prend pas les retraités « pour un portefeuille », peut-être, mais il les prend bien pour un porte-monnaie ... dans lequel il tape pour aller grossir les portefeuilles d'une minorité privilégiée.

D'autres mobilisations sociales et syndicales se développent.

Elles représentent un élément supplémentaire nécessitant le maintien d'une pression spécifique de tous et toutes les retraité-e-s.

gouvernement multiplie Le « réformes », ses attaques contre certaines catégories sociales. En multipliant les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches (laxisme à l'égard de la grande fraude, baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 %, plafonnement de l'imposition des dividendes à 30 %, suppression de l'impôt sur la fortune pour les titulaires de portefeuilles boursiers, etc.), il accentue les déficits publics et il maintient la dette, ce qui servira de prétexte à une nouvelle politique d'austérité à l'égard du plus grand nombre, à une réduction supplémentaire des crédits alloués aux dépenses sociales, à la solidarité et au financement des services publics (hôpitaux, EHPAD, etc.).

Le gouvernement doit annuler la hausse de la CSG pour tous, doit mettre fin au gel des pensions et les revaloriser.

- Manifestez jeudi 14 juin dans tous les départements.
- > Signez, faites signer la pétition pour une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, qui met fin au gel des pensions, qui revalorise toutes les pensions.

 Pour signer en ligne: http://www.retraitesencolere.fr/

Lieux et heures des rassemblements dans le département :

Lannion : 10h30 devant l'ancien Tribunal (allée du Tribunal) avec manifestation jusqu'à la Sous-Préfecture pour dépôt d'un courrier rappelant les revendications des retraité-es.

Saint-Brieuc : 11 h Place des droits de l'homme (derrière la mairie) et demande d'audience à la Préfecture.